

Tableau de conversion prolongation de la durée de la formation postdiplôme lors de travail à temps partiel

Extrait des [exigences minimales relatives à la formation continue d'infirmière/d'infirmier dans le domaine opératoire](#) :

5. Durée de la formation continue

1. La formation continue s'effectue dans le cadre de l'emploi actuel, comprend des modules pratiques et théoriques et dure deux ans (quatre semestres) pour une activité à plein temps.
2. Pour un travail à temps partiel, la formation sera prolongée pro rata temporis. La formation continue ne pourra toutefois pas durer plus de 4 ans.

Taux de travail en %	Prolongation en mois	Durée en mois	Durée en mois et jours de travail arrondis	Durée en ans et jours de travail arrondis
100%	-	24	24 mois	2 ans
95%	+ 1.2 mois	25.2	25 mois et 5 jours de travail	2 ans, 1 mois, 5 jours de travail
90%	+ 2.4 mois	26.4	26 mois et 10 jours de travail	2 ans, 2 mois, 10 jours de travail
85%	+ 3.6 mois	27.6	27 mois et 15 jours de travail	2 ans, 3 mois, 15 jours de travail
80%	+ 4.8 mois	28.8	28 mois et 20 jours de travail	2 ans, 4 mois, 20 jours de travail
75%	+ 6 mois	30	30 mois	2 ans, 6 mois
70%	+ 7.2 mois	31,2	31 mois et 5 jours de travail	2 ans, 7 mois, 5 jours de travail

Base de calcul

1 mois = 30 jours

0.2 mois = 6 jours (arrondis à 5 jours de travail par semaine de travail)

